*VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

**DIU : Diplôme Inter-Universitaire
Parcours Professeur des écoles et CPE non ouverts à la rentrée 2022

Titularisation sur avis du Directeur INSPE et du rectorat

Etudiants M1 MEEF		Etudiants M2 MEEF			Etudiants M2 Fonctionnaires stagiaires	Personnels d'enseignement et d'éducation fonctionnaires stagiaires	
Etudiants M1	Etudiants AED M1	Etudiants M2 SOPA	Etudiants M2 CA	Etudiants AED M2	M2 Stagiaires	FOSTAG affectés à mi-temps	FOSTAG affectés à temps plein
Inscription administrative et pédagogiques en master auprès de l'Université de Tours ou de l'Université d'Orléans						Inscription en DIU** auprès de l'Université d'Orléans	
Titulaires d'une licence ou entrant par voie de VAPP*	Titulaires d'une licence et AED en L2 et L3	Titulaires du M1 ou entrant par voie de VAPP*		Titulaires du M1 et AED en L2, L3 et M1 dont le contrat peut être reconduit d'un an	Redoublants M2 MEEF	Lauréats du concours Titulaires d'un master non MEEF ou dispensés de titre	Lauréats du concours Titulaires d'un master MEEF
Maquette M1 MEEF dont 6 semaines de stage en établissement	Maquette M1 MEEF + contrat d'AED en établissement : en responsabilité partielle	Maquette M2 MEEF dont 12 semaines ou 6 h / semaine de stage d'observation et de pratique accompagnée en établissement : pas en responsabilité	Maquette M2 MEEF recrutés sous contrat d'alternants contractuels dans un établissement : 6h en responsabilité / semaine	Maquette M2 MEEF + contrat d'AED en établissement : en responsabilité partielle	UE non validées de la maquette M2 MEEF + affectés à mi-temps en établissement en responsabilité	Parcours de formation adapté de 220 à 240 heures coordonnées par l'INSPE + production d'un écrit réflexif	Parcours de formation adapté de 10 à 20 jours coordonnés par le rectorat
Evaluations dans le cadre du master (notes, jury de master)							
	Régime Spécial d'Etudes possible			*Régime Spécial d'Etudes possible*			
0 visite de stage		1 à 2 visites notées par le tuteur INSPE				1 visite formative par le tuteur INSPE	
		Rédaction d'un mémoire de recherche en éducation				Rédaction d'un écrit réflexif	
		Temps en établissement : lundis, vendredis			Temps en établissement : lundis, mardis, vendredis Temps en établissement pour l'EPS : lundis, mercredis, vendredis	• Temps en établissement : lundis, mardis, vendredis • Temps en établissement pour l'EPS : lundis, mercredis, vendredis	